



Union Nationale de la Presse Congolaise

Autorité d'autorégulation des professionnels des médias

Ord-loi n°81/012 du 02 avril 1981 - Personnalité Juridique ASBL / n°652/CAB/MIN/J/ 2004 du 03 septembre 2004

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 003/UNPC/S-KAT/22

Le comité sectionnaire de l'Union Nationale de la Presse du Congo, UNPC-Katanga, informe tous les professionnels des médias de la République Démocratique du Congo, l'opinion tant nationale qu'internationale qu'elle suit de très près le dossier de Monsieur KAZADI KAMWANGA Jeff, journaliste professionnel, arrêté arbitrairement dans l'exercice de sa profession, à Lubumbashi avec un confrère américain du nom de Nicolas Niarchos le mercredi 13 juillet 2022 par les agents de l'Agence Nationale de Renseignement, et transférés quelques temps après à Kinshasa.

Ayant appris que le sujet américain avait été relâché le mardi 19 juillet 2022 de suite de l'implication du Gouvernement Américain via son ambassade, le comité sectionnaire de l'union nationale de la presse du Congo, UNPC-Katanga, reste préoccupé du fait que notre confrère congolais KAZADI KAMWANGA Jeff, qui continue sa détention dans les installations de l'ANR, risquait d'être acheminé injustement à la prison de Ndolo ou de Makala.

Ce faisant, l'Union Nationale de la Presse du Congo, UNPC-Katanga, dénonce la politique de deux poids deux mesures et sollicite de Monsieur l'Administrateur Général de l'ANR **la libération inconditionnelle** du journaliste congolais KAZADI KAMWANGA Jeff, autant que cela a été fait pour l'américain Nicolas Niarchos, car les **droits humains sont les mêmes pour tous les peuples du monde.**



La section

Gilbert KYUNGU

Vice Président